

## Etchart et Oyhénart

### Onomastique et généalogie

#### I. Formes, sens et origine des noms.

1° "Etchart", nom d'état civil, est la forme phonétiquement romanisée du nom basque de maison *Etxarte*, nom composé de *etxe* "maison" et *arte* "intervalle", et en valeur et sens qualificatifs "en position intermédiaire", en général par rapport à un groupe de maisons ou autres bâtiments. Le censier dit "gothique" de la Soule, dont la rédaction a commencé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sur ordre royal (l'Aquitaine est sous l'autorité du roi d'Angleterre depuis le second mariage d'Aliénor duchesse d'Aquitaine avec le roi anglais, jusqu'à la fin de la guerre de cent ans en 1450), compte 19 maisons de ce nom avec leur statut juridique féodal, redevances et taxes incluses, à l'exception de la soixantaine de maisons nobles (*gentiu* dans le texte gascon qui correspond à "gentil" de "gentilhomme" etc.) qui "ne doivent rien au roi", les dix podestats qui occupent le 1<sup>er</sup> rang inclus. Ces 19 maisons *Etxarte* se répartissent ainsi par paroisses anciennes:

Basse-Soule: Oyhercq (fivatier d'Amitxalgun podestat), Charritte-de-bas (fivatier du domec de Lichos), Espès (fivatier du podestat du lieu), Abense-de-bas (fivatier de Jauregibarne), Arrast (fivatier de l'Hôpital de Berraute), Mendibieu (fivatier de Jauregizahar).

Arbailles: Libarrenx (botoy de Jauregiberri), Sauguis (fivatier de Labadie ou Aphate), Erbis (franc), Ordiarp (botoy d'Ahetze), Mendy (franc), Menditte (fivatier de la Salle de Gestas), Aussurucq (fivatier de Gentein), Ossas (fivatier de Jauregi ou "Salle").

Haute-Soule: Cihigue (Fivatier de l'Hôpital de Berraute), Alos (franc), Troisvilles (franc), Atherey (franc), Montory (les 78 maisons citées dans ce "bourg royal" sont taxées uniformément et sans distinction de rang de 18 morlans annuels).

A l'exception de ce dernier et des 5 maisons *Etxarte* dites "franches" ne reconnaissant aucune seigneurie particulière hors du roi mais souvent lourdement taxées, la grande majorité de ces maisons est en position féodale subalterne.

Le nom de maison *Etxarte* en moins grand nombre existait aussi anciennement en Basse-Navarre (Irouléguy, Anhaux, Mendive, Sarasquette, Buçunaritz, Suhescun, Jaxu, Uhart-Cize où elle était infançonne comme à Iriberry) et un peu en Labourd intérieur (Bardos, Macaye, Mendionde, Hasparren). Mais il y a peu de chance que les "Etchart" mauléonnais et souletins venaient de là.

2° "Oyhénart" toponyme également composé, mais de *oihan* "forêt" et du même *arte* "intermédiaire, situé entre", évoque peut-être les premières installations dans le couvert forestier nécessairement défriché.

La déformation de *oihan* à *oihen-* indique déjà une première altération phonétique dans le basque régional: fermeture vocalique devant nasale comme dans bien d'autres exemples de Soule et espaces voisins: de *-an-* à *> -en-*, procédé qui fait aussi en domaine romanisé du Béarn voisin le nom d'Ogenne au XIIIe siècle *oiena* (\*).

(\*) Michel Grosclaude, *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, p. 245-246, Pau 1991.

Mais en Soule où ce nom n'est cité que 5 fois, le changement n'est pas encore partout perceptible dans la rédaction du Censier. En Basse-Soule on lit *Oyhanart* à Etcharri où c'est une maison noble (*cabert et gentiu*) aujourd'hui disparue, à Lohitzun *Oyhanart* franc, à Aïnharp avec l'altération phonétique *Oyhenart* franc. En Arbailles à Ordiarp *oyhanart* est fivatier de l'Hôpital et à Barcus *Oyhanart* paster du roi, rang subalterne qui indiquerait un contrat d'affièvement plus contraignant pour la maison. Comme souletine et originaire de Mauléon au XVIe siècle la famille Oyhéart devait tenir son nom de l'une de ces 5 maisons citées au Censier. Mais le nom *oihanarte* était présent dans les terres voisines: en Mixe (où Arnaud d'Oyhéart se marie et s'installe) à Aïciritz, Orègue, Bidache; à Lantabat où le nom a la même forme altérée *oyhenart* en 1663, mais en Oztibar à Asme *oyhanart*.

Les noms "Etchart" et "Oyhéart" portent une forme phonétiquement romanisée du fait de l'accentuation romane par élimination du *-e* final atone en roman de *-arte* resté dans le seul usage basque, et par analogie avec les graphies du français officiel la syllabe finale peut apparaître sous la forme *-ard*. Mais à part la Soule et ces exemples voisins isolés, le composé *oihanarte* est assez fréquent dans les listes médiévales des terres de Basse-Navarre, sauf en Cize et Baïgorry où le nom était absent des listes connues.

Le nom comporte souvent une dénasalisation ancienne *-n- > -r-*, attestée à l'écrit dès les XI-XIIe siècles (sur *jaun* "seigneur" en 1110 *jauregi* "demeure seigneuriale") où apparaissent en nombre les premières listes de toponymes basques, le composé *oihan-arte* devenant alors *oihararte*, mais les deux formes alternant parfois selon les capacités et usages linguistiques des scripteurs. Indifféremment du statut féodal, on a ainsi en val d'Arbéroue à Ayherre *hoyhanart* en 1366 mais *oyharart* en 1435 (et de plus *oyharat* qui peut supposer une autre formation, certaine dans *oiharberro* à Isturitz), à Saint-Martin *oyharart* en 1366 et 1735; en vallée d'Ossès *oyharart* en 1350 et 1366, mais pour une maison voisine de la précédente *oyhanart* en 1412, et sur une autre composition *oyharbil* en 1366. Plusieurs noms sur *oihan* ou *oihar-* sont dans les listes anciennes du Labourd où les listes médiévales sont assez déficitaires selon les lieux: en graphie basque actuelle à Sare *oihanbehere* et *oihangarai*, *oiharzabal* (qui y nommait trois maisons), à Ascain 1505 *oyharard*, à Saint-Pée en forme altérée *oihenart* en 1568, comme à Bardos *oyhenart* en 1594 et à Guiche

*oyhenard* en 1340, la forme *oihar-* étant simplement suffixée sans composition apparente à Hasparren *oyharsa* en 1249.

## 2. Des relations familiales complexes.

Les informations généalogiques sur les familles Etchart et Oyhénart établies par J. de Jaurgain (\*), reprises et complétées dans l'article de Josette Pontet à l'occasion du colloque de l'Académie basque *Euskaltzaindia* à Saint-Palais (\*\*), montrent une situation assez complexe.

(\*) J. de Jaurgain, *Arnaud d'Oyhénart et sa famille*, Paris, Champion, 1885.

(\*\*) Josette Pontet, "Arnaud d'Oyhénart, sa famille et les nouvelles élites de son temps", *Iker* 8, *Oihenarten Laugarren mendeurrena*, septembre 1992, Bilbao 1994, p. 627-641.

Arnaud d'Oyhénart l'historien et poète portait selon l'usage le prénom de son grand-père Arnaud d'Oyhénart dit "marchand et bourgeois de Mauléon" propriétaire de la maison dite "Mouchette", probable surnom (\*) d'un propriétaire ou locataire resté à la maison: aucun nom n'y ressemble encore dans les 95 maisons de Mauléon la plupart d'artisans divers, taxées et citées au Censier gothique, rédigé sur ordre royal à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce premier "Arnaud" connu est marié en 1555 à Domengine d'Idron (\*\*). On ne sait pas quelle, parmi les 5 existant à la fin du Moyen Age en Soule, était la maison d'origine ou éponyme très vraisemblablement souletine *Oihanarte* passé à *Oyhénart* (voir ci-dessus) dont il avait gardé le nom.

(\*) Selon Littré "mouchette" nommait soit un élément d'architecture ("larmier d'une corniche" etc.), soit une sorte de rabot de menuisier et c'était aussi un terme de maçonnerie. Au masculin *mouchet*, qu'on peut supposer aussi plus ou moins altéré dans le nom local "Mouchette", est dans la fauconnerie le nom du "tiercelet" ou "mâle de l'épervier" ce qui ouvre une tout autre perspective, quand ce n'est pas aussi celui de ... la "fauvette des Alpes" qu'on peut vraisemblablement exclure en terre souletine.

(\*\*) A Idron en Béarn il y avait encore un ou autre nom basque de maison dans le fouage béarnais de 1385.

Leur fils aîné Pierre hérite de la maison Mouchette et sans doute de la marchandise paternelle, avant d'être admis à la cour parmi les valets de chambre de Henri IV puis de Louis XIII. Le cadet également Arnaud, père du poète, devient avocat et en 1591 procureur du roi, situations officielles déjà bien confortables pour un fils de marchand mauléonnais. Il a épousé en 1589 Jeanne d'Etchart fille et héritière d'un bourgeois et jurat de Mauléon (aucun nom "Etchart" à Mauléon dans le Censier), lui aussi avocat et de plus greffier à la cour de Licharre qui est le tribunal pour la Soule présidé par le "lieutenant de robe longue" avec ses "juges jugeants" qui sont les 10 podestats et des maîtres des maisons nobles, introduisant ainsi pour la première fois le nom et la lignée Etchart dans la famille Oyhénart.

De ce mariage sont nés Jacques d'Oyhénart en 1590 plus tard avocat comme son père après des études à Bordeaux et marié à Jeanne de "Vidart" (de *bidarte* "entre chemins"), fille de conseiller à la chancellerie de Navarre créée à Saint-Palais, donc en Basse-Navarre après l'annexion

de la Navarre d'Espagne par Alphonse le Catholique et Charles-Quint, et Arnaud le cadet futur historien et poète en 1592.

Le nom "Etchart" fait un retour en force dans la famille Oyhénart quand, après la mort du père Arnaud d'O. en 1593, la mère du poète Jeanne d'Etchart se remarie en 1595 avec un homonyme: Gabriel d'Etchart très certainement d'une autre lignée des "Etchart" puisque l'église catholique interdisait, sauf dispense épiscopale, les mariages entre parents jusqu'au 4e degré (cousins issus de germains). Gabriel d'Etchart à qui ce mariage a conféré sans doute la charge de procureur du roi que tenait le père décédé Jacques d'O. a dû participer de près à la formation de ses beaux-fils en bas âge, en particulier d'Arnaud futur avocat lui aussi, historien et poète. Deux enfants sont nés encore de ce remariage de Jeanne d'Etchart, et après le décès de celle-ci, Gabriel d'Etchart s'est remarié lui aussi avec ... Arnaudine d'Oyhénart "la propre belle-sœur de Jeanne" (J. Pontet op. cit. p. 632), qui montre, au masculin ou au féminin, la permanence du prénom "Arnaud" dans la famille Oyhénart, fait très typique des anciens usages.

Aux procès entre les avocats de Soule et la Cour de Licharre tranchés par le Parlement de Bordeaux, Gabriel d'Etchart qui avait perdu sa fonction de juge jugeant dévolu au procureur du roi qu'il était, dut pour la retrouver acheter en 1615 la potestaterie d'Amitxalgun d'Etcharry (Josette Pontet, op. cit. p. 634), ce qui semble indiquer que la maison d'origine "Etxarte" dont il portait le nom, celui justement ou par hasard d'un ancien fivatier du podestat d'Amichalgun, ne lui conférait pas le rang de noblesse, dont on a vu qu'aucune des 19 maisons de ce nom Etchart ou *Etxarte* en Soule ne possédait.

### **3. Littérature épistolaire et parémiologie.**

Du procureur du roi Gabriel d'Etchart, conseiller maître des requêtes en Basse-Navarre, on connaît moins d'une dizaine de lettres des années 1616-1617 en excellent basque, un peu marqué de traits dialectaux souletins et selon la graphie romanisante du temps: son beau-fils le poète présenterait en 1666 une réforme orthographique du basque mieux adaptée à la langue et pratiquée dans ses propres écrits. L'essentiel de ce courrier échangé en basque avec les autorités locales du val de Roncal en Haute Navarre ("Nafarro gaineko") frontalier de la Soule, fait suite aux conflits entre les deux vallées (vol de bétail etc.), qu'il reçoit de Louis XIII la charge de régler, en compagnie de l'Abbé de la collégiale de Ste-Engrâce et du Gouverneur pour la Soule, avec les représentants du roi d'Espagne. Dans la lettre 4 écrite du "Marché de Tardets" ("*Atardatzeko mercatuan*") le 1er août 1616, Etxart précise qu'il est déjà procureur du roi depuis "plus de 23 ans", c'est-à-dire avant août 1592 au service de Henri IV, la lettre 1 ayant précisé qu'il a été lui même à la cour royale sans doute à Bordeaux lors du séjour de Louis XIII.

La lettre 2 écrite de Mauléon le 13 juin 1616 annonce qu'il y ajoute la traduction basque, à l'usage des Roncalais ignorant le français, de la lettre de Louis XIII sur le même sujet et les difficultés des premières conférences entre frontaliers, rédigée à Bordeaux le 28 novembre 1615. Dans le style et avec les formules habituelles des lettres royales du temps elle est adressée à M. de Belzunce, "capitaine-châtelain et gouverneur de la vicomté de Soule", à l'Abbé de Ste-Engrâce "Pierre de Behety", au "grand archidiacre du Couserans" et à Gabriel d'Etchart "notre conseiller maître des requêtes en Navarre", c'est-à-dire en Basse-Navarre. En l'absence de Belzunce pris dans ses autres fonctions, "Beheti et Etchart" présideront la dite conférence avec les Espagnols. Avec beaucoup de calques des mots romans (*asopitzeco* est "pour assoupir" les différends signalés), c'est, comme l'ensemble des lettres, émaillées parfois de formules latines du juriste qu'était Etchart, un modèle de qualité linguistique en grammaire basque pour l'emploi et la forme des verbes en particulier.

Gabriel d'Etchart et peut-être les Oyhénart eux-mêmes illustrent assez bien en un certain sens la seconde partie du proverbe n° 688 publié par Arnaud d'Oyhénart, entré lui aussi dans la noblesse par son mariage en 1627 avec Jeanne d'Erdoy déjà veuve mais propriétaire de maisons nobles en Mixe et Ostabarès, dans son édition des *Proverbes basques* de 1657: *Ehun urthetan ikus diroc jauna bilaunturic, eta bilauna jaunturic*, dont il donne lui-même la "traduction" en français (un peu approximative pour le détail) en ces termes: "*Pendant cent ans, tu pourras voir un Seigneur devenu roturier, & un roturier devenu Seigneur*". Peut-être citait-il ce proverbe, abondamment illustré partout dès les temps féodaux, d'expérience.

Jean-Baptiste Orpustan, mai 2026.